

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 1

Artikel: Les programmes d'investissement en Afrique Noire
Autor: Fouchier, Jacques de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les programmes d'investissement en Afrique Noire

La Chambre de commerce suisse en France a organisé, le 6 février 1958, au Pavillon Dauphine, un dîner-conférence à l'issue duquel Monsieur Jacques de Fouchier, Président de l'Union Française des Banques, a prononcé une conférence intitulée « les Programmes d'Investissement en Afrique Noire ».

Nous sommes heureux de donner ici à nos lecteurs les grandes lignes de l'exposé de Monsieur Jacques de Fouchier.

« Il y a peu d'années que les Français envisagent l'Afrique comme le théâtre possible d'une grande aventure dans l'ordre de l'économie. Le reconnaître c'est sans doute risquer de confirmer cette opinion que la France est l'un des pays les plus riches de possibilités mais que, par la faute d'une sorte de dilettantisme peu tourné vers les réalisations pratiques, elle a trop tendance à laisser son capital improductif. Appliqué au domaine africain de la France, ce jugement contient une part de vérité, une part d'injustice aussi. » Ainsi s'exprime M. Jacques de Fouchier au début de sa conférence.

Une part de vérité : celle d'un colonialisme français largement humanitaire et désintéressé d'un côté, trop préoccupé, de l'autre, des intérêts matériels immédiats de la Métropole.

Une part d'injustice : les richesses que la France semble découvrir, en cette seconde moitié du XX^e siècle, dans ses territoires africains ne sont pas de celles que l'industrie occidentale de la fin du XIX^e pouvait normalement chercher à développer aussi loin de ses bases.

Si l'heure du développement économique sonne avec quelque retard pour l'Afrique française, c'est en partie parce que les menaces de pénurie qu'elle est apte à pallier sont de date récente, en partie aussi parce que la conviction des pionniers a longtemps été neutralisée par le scepticisme des experts. D'autre part les Français ont acquis, depuis la dernière guerre, la « conscience économique » ; deux phases successives caractérisent les programmes d'investissement par lesquels elle se traduit : celle des capitaux publics et la seconde, au commencement de laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, celle des capitaux privés. Le Plan de Modernisation d'Outre-Mer affectait, de 1946 à 1957, 700 à 800 milliards pour l'Afrique Noire essentiellement, les capitaux privés représentant 10 à 12 % environ ; mais la part de ces derniers tend à augmenter au cours des dernières années.

Cet effort a été réparti, en Afrique Noire, de la manière suivante : plus de 50 % ont été consacrés à l'infrastructure (chemins de fer, routes et ponts, ports, voies navigables, aéronautiques, transmissions), 20 % à des investissements d'ordre social (santé, enseignement, habitat), 20 % à la production, dont plus de la moitié à l'agriculture de 5 à 7 % à l'énergie (électricité, recherches pétrolières). La place nécessaire des capitaux publics ressort clairement de cette première phase de modernisation. Les grands projets arrivant à maturité, il était logique que, dans l'ordre de la production, la part des capitaux privés fut grandissante dans la seconde phase qui peut être considérée comme ouverte.

Le conférencier s'attache alors plus particulièrement à cette catégorie d'investissements et les analyse par ordre d'importance.

Les gisements de pétrole du Gabon, les recherches au Sénégal en Côte d'Ivoire, au Cameroun, totalisent 113.000 mètres carrés de forage en 1957 contre 115.000 au Sahara. 15 milliards ont été dépensés en Afrique Noire pour l'exploration pétrolière et 9 milliards pour l'exploitation, l'épargne privée s'étant largement associée aux fonds publics.

Dans le domaine de l'énergie électrique, l'Afrique Noire est au tout premier rang par rapport aux autres territoires de l'Union française ; 2/5 du potentiel hydroélectrique mondial se trouvent en Afrique et l'Afrique Noire française en récite une part importante en des sites particulièrement favorables qui pourront fournir une énergie à bas prix en quantités considérables. Si l'on considère qu'en 1975 la consommation annuelle d'électricité en France, comme en Grande-Bretagne, sera multipliée par 3 ou 4 et qu'à cette date respectivement 20 et 30 % de l'énergie électrique seront de provenance atomique, l'intérêt des fleuves africains apparaît dans toute son ampleur.

D'autre part le problème de l'utilisation de grandes quantités de courants disponibles si loin des centres industriels occidentaux trouve dans l'industrie de l'aluminium une solution de base. La mise en exploitation d'importants gisements miniers récemment découverts en Afrique permettra souvent d'approvisionner ces industries en matière première d'origine locale, en même temps que d'en livrer de considérables quantités sur le Marché mondial : bauxite de Guinée, minerais de fer de Mauritanie et du Gabon ; minerais de manganèse de France-Ville et gisements de phosphate du Togo et du Sénégal.

La présence en A. E. F. du site portuaire exceptionnellement favorable de Pointe-Noire, joint à cet ensemble de circonstances, permet de prévoir le développement dans quelques années d'un vaste complexe industriel qui transformera l'aspect de cette partie de la planète et qui constituera, notamment par l'infrastructure mise en place, l'amorce de nouveaux développements.

M. de Fouchier souligne alors que de si vastes projets dépassent évidemment les seuls besoins de la France ; aussi bien les autres grands pays occidentaux ont été largement appelés à y participer, collaboration qui n'est pas seulement nécessaire pour assurer des débouchés aux industries et aux mines mises en exploitation, mais qui l'est aussi sur le plan des capitaux. L'idée de coopération européenne en Afrique est ainsi admise par un nombre croissant de personnes responsables.

Certaines voix françaises mettent en doute l'opportunité de telles ambitions africaines, craignant que la France assume en Afrique les charges difficiles pendant que ses partenaires, sans s'y compromettre, en retireraient les profits. Mais M. de Fouchier est convaincu d'une rentabilité propre de « l'espace libre » : l'appel constant à l'énergie et à l'initiative qu'il constitue contraste avec le découragement qu'inspire parfois notre vieux continent trop encombré.

L'intérêt à long terme des programmes d'investissement africains n'est pas clairement évident pour un pays dont les ressources sont limitées et qui doit assurer sa propre expansion. Mais au moment où elle a le plus besoin de se consolider, la confiance des élites noires risquerait d'être ébranlée par tout retard dans l'exécution des programmes d'investissement africain et d'autres ne tarderaient pas à mettre à profit le vide ainsi créé. Le choix ne peut porter sur les principes mêmes de l'action française, mais dans des limites étroites sur le dosage et sur le rythme respectif de ces différents éléments.

L'orateur estime que la position que la France est obligée d'accepter est due autant à une insuffisante rigueur de sa part qu'à une conception encore imparfaite de ce que devraient être les relations financières entre Nations du Monde occidental. Or, les programmes africains fournissent une excellente occasion de situer la coopération financière internationale sur un plan plus réaliste. Les prêts en dollars envisagés par la Banque Internationale et la participation du Fonds européen pour la mise en valeur des territoires africains prévus par le Traité du Marché Commun, ainsi que les éventuelles opérations de la Banque Européenne d'Investissement, devraient apporter à l'équilibre des règlements extérieurs de la zone franc une importante contribution.

Mais des préoccupations politiques inspirent souvent des critiques motivées par des arguments d'ordre économique et financier. M. de Fouchier souligne alors que l'évolution politique progressive des populations noires est rendue moins difficile que celle des populations d'Afrique du Nord : les Français d'origine métropolitaine sont beaucoup moins nombreux en Afrique Noire et les autochtones ont donc moins de raisons de se sentir expropriés des terres laissées en jachère par leurs ancêtres. Les Africains n'ont pas, à l'encontre de la civilisation occidentale, les préventions religieuses souvent nuancées de mépris qui sont celles de beaucoup d'Arabes. L'absence de tout esprit de racisme. Aucune réaction passionnelle profonde ne devrait donc normalement empêcher cette grande majorité de l'élite africaine qui reste fidèle à l'idée de l'Union française de rechercher, dans ce cadre, son émancipation progressive et de limiter ses légitimes aspirations vers l'indépendance à des étapes successives et à des objectifs ultimes pleinement compatibles avec le maintien de liens politiques étroits avec la France.

Et M. de Fouchier de conclure : « les programmes d'investissement en Afrique Noire s'élaborent à un moment où il est de plus en plus clair que sur ce continent va se jouer une grande part de notre avenir. Chacun comprend aujourd'hui que nos meilleures chances dépendent de la constitution, entre les deux puissances qui tendent à se partager le monde, d'une force nouvelle, une force de sagesse appuyée sur une force de jeunesse, je veux dire une Europe unie ayant su associer à sa communauté une Afrique qui lui devra son développement... »